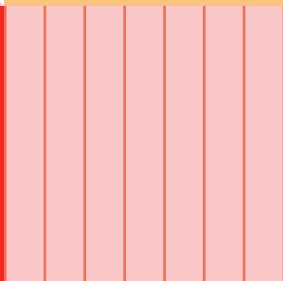
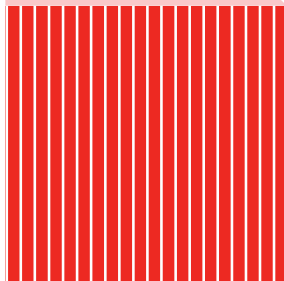
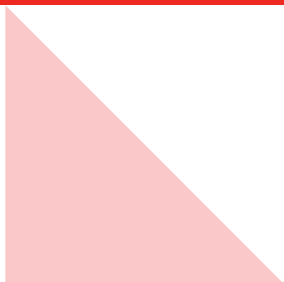
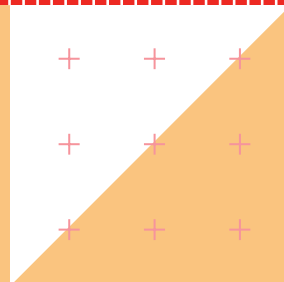
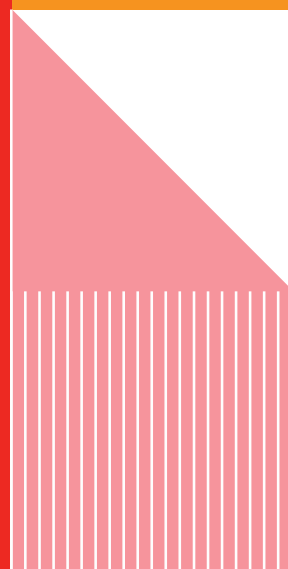
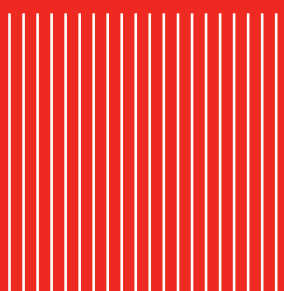


INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

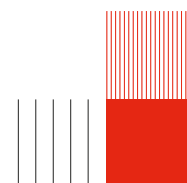
GUIDE POUR LES ETUDIANTS

2026



**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ?
L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE VOUS ACCOMPAGNE**

CONTACTS INSA CENTRE VAL DE LOIRE	3
Le pôle Vie étudiante	3
Le service des Relations internationales.....	3
AUTRES CONTACTS	4
ACCES AUX SOINS MÉDICAUX.....	6
Les Services de Santé Étudiante et Universitaire.....	6
Le Centre Médico-Psychologique de Bourges	7
La couverture Santé.....	8
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	9
Les Services de Santé étudiante et universitaire	9
Le CMP de Bourges	9
Le 3040	9
La plateforme dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants.....	9
Le numéro national de prévention du suicide	10
HANDICAP.....	11
AIDES FINANCIÈRES.....	12
Les aides du Crous	12
Le numéro d'appel pour les étudiants rencontrant des difficultés financières graves	14
La commission FSDIE de l'INSA Centre Val de Loire	15
Les chèques service (aide alimentaire)	16
Le Centre Gaston Berger.....	17
La Fondation INSA.....	18
Les autres aides de l'État	19
Les aides de la Région Centre Val de Loire	20
Les associations	21
LOGEMENT	23
Les résidences universitaires du Crous	23
Le logement dans le parc privé.....	23
La garantie VISALE	24
Le dispositif « Dossier facile ».....	25
Les aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales	25
Mobilités en ville et en région	26
VOUS ETES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES OU SEXISTES	27
ADRESSES ET CONTACTS UTILES	28



Le pôle Vie étudiante

Le Pôle Vie étudiante est rattaché au service des Formations et de la Vie étudiante de l'INSA Centre Val de Loire. Il est votre premier contact en cas de difficulté d'ordre financier, social, ou autre. Il vous orientera vers la personne ou l'organisme le plus indiqué pour vous apporter une aide.

Contacts : pole-vie-etudiante@insa-cvl.fr

Killian JOLY - Campus de Blois et de Bourges

killian.joly@insa-cvl.fr

Florence CHANCEL - Campus de Bourges

florence.chancel@insa-cvl.fr

Stéphane PERRON - Campus de Blois et de Bourges

stephane.perron@insa-cvl.fr

Responsable du service des Formations et de la Vie étudiante

Le service des Relations internationales

Le service des relations internationales accompagne les **étudiants étrangers en coopération internationale**. Il accueille les étudiants lors de leur première arrivée à l'INSA Centre Val de Loire, et reste à leur disposition pour tout renseignement lié à leur intégration et à leur cursus.

Contact : relationsinternationales@insa-cvl.fr

Contacts campus de Blois

Marie CHOBLET, Chargée de relations internationales, zone hors-Europe

marie.choblet@insa-cvl.fr

Colleen LEGRAND, Chargée de relations internationales, zone Europe

colleen.legrand@insa-cvl.fr

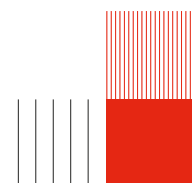
Contacts campus de Bourges

Charlotte RENARD, Chargée de relations internationales, zone hors-Europe

charlotte.renard@insa-cvl.fr

Alina GRUNER, Chargée de relations internationales, zone Europe

alina.gruner@insa-cvl.fr



AUTRES CONTACTS

Le CROUS

Le Crous (Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires) est un organisme public, dont l'objectif est de faciliter les conditions de vie des étudiants, à travers différents dispositifs :

- + La délivrance de bourses ou d'aide ponctuelles, sur critères sociaux,
- + Des logements dédiés aux étudiants (résidences universitaires), à loyer modéré,
- + Des restaurants universitaires à prix modéré,
- + Des offres d'emploi pour des « jobs étudiants » au sein du Crous.

Toutes les informations se trouvent sur leur site internet :

[Présentation du Crous Orléans-Tours](#)

Plus d'informations sur les aides financières en page [12](#)

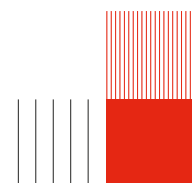
Plus d'informations sur le logement en page [23](#)

Comment contacter le Crous ?

Tous les contacts sur <https://www.crous-orleans-tours.fr/contacts/>

Le Crous a mis en place un nouveau numéro unique, le **09 72 59 65 65**, pour toute demande d'informations (bourses, logement, service social, CVEC...)

(Prix d'un appel local)



Info Jeunes - Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ)

Les BIJ accueillent et informent les jeunes de manière anonyme et gratuite. Ils peuvent informer sur les études, les métiers, l'emploi, la formation continue, la vie quotidienne (logement, santé), les droits, la culture, les loisirs, les sports, la mobilité internationale. Ils peuvent également vous aider à trouver un job étudiant (offres d'emploi).

Info Jeunes 41 - Blois

15 avenue de Vendôme, Blois

02 54 78 54 87

contact@infojeune41.org

Site internet : [Info Jeune 41](#)

Horaires

Du lundi au vendredi : 13h30 - 18h

Fermé le mardi

Bureau Information Jeunesse - Bourges

Halle Saint-Bonnet

8 boulevard de la République, Bourges

02 48 24 77 19

bij.bourges@ijcentre.fr

Site internet : [BIJ Bourges](#)

Horaires

Lundi : 13h - 17h30

Du mardi au vendredi : 10h - 12h, 13h - 17h30

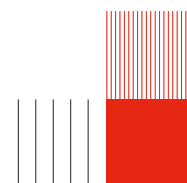
Ouvert jusqu'à 18h le mercredi

Les **référénts étudiants des points Info Jeunes** vous informent au sujet des aides et des ressources utiles, vous dénichent des bons plans pour vous faciliter la vie, vous orientent vers le pro et la structure les plus adaptés pour vous accompagner...

Plus d'informations : <https://crijinfo.fr/referents-etudiants/>

Sur le site [Info Jeunes CVL](#), vous trouverez des guides contenant de nombreuses informations pratiques, sur différents sujets :

[Publications et guides Info Jeunes](#)



Les Services de Santé Étudiante et Universitaire

Des Services de Santé sont à votre disposition sur les deux campus.

Ils sont animés par des personnels de santé, que vous pouvez contacter en cas de difficulté d'ordre social, familial, médical, psychologique...

Ils pourront vous apporter une écoute et une orientation concernant toutes les questions relatives à la santé et à la prévention : bilan de santé, écoute psychologique, orientation vers les centres de soins, les services hospitaliers, les médecins généralistes et les spécialistes de santé, aide aux démarches administratives vis-à-vis de la CPAM...

Ils organisent également des actions de prévention.

Service de Santé étudiante (SSE) du campus de Blois

- + Infirmière : Aude DIDIERLAURENT (du lundi au vendredi)
- + Médecin : Sophie RIDEAU (mardi et mercredi)
- + Psychologue : Anne-Sophie CHABOT (lundi et jeudi)
- + Diététicien (un mardi par mois)

Les services proposés par le SSE de Blois sont les suivants :

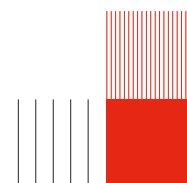
- + Consultations individuelles :
 - avec une infirmière,
 - prévention, médecine générale et gynécologie avec une médecin,
 - avec une psychologue,
 - avec un diététicien.
- + Validation médicale des demandes d'aménagement d'études pour les étudiants en situation de handicap,
- + Bilan de santé pour les étudiants primo-arrivants internationaux et ultramarins,
- + Bilan de santé à la demande pour les autres étudiants,
- + Vaccination.

Le Service de Santé étudiante est situé 3 place Jean Jaurès à Blois (bureaux JJ009, JJ011 et JJ013)

Contact : sse.blois@univ-tours.fr ou au **06 98 17 01 84**.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h



Service de Santé Universitaire (SSU) du campus de Bourges

- + Infirmière : Marie-Claude VOISINET
- + Médecin : Karine HALBARDIER
- + Psychologue : Anthony HUARD
- + Secrétariat : Valérie DE BOISVILLIERS

Les services proposés par le SSU de Bourges sont les suivants :

- + Consultations individuelles :
 - avec une infirmière,
 - consultations de médecine préventive avec un médecin,
 - avec un diététicien,
 - avec un psychologue.
- + Validation médicale des demandes d'aménagement d'études pour les étudiants en situation de handicap,
- + Bilan de santé pour les primo-arrivants internationaux et ultramarins, avec dépistage de la tuberculose,
- + Bilan de santé à la demande pour les autres étudiants,
- + Vaccination.

Le Service de Santé universitaire est situé 63 avenue de Lattre de Tassigny à Bourges.

Contact : sante-bourges@univ-orleans.fr ou au **02 48 23 80 83**.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Le Centre Médico-Psychologique de Bourges

Pour les étudiants du campus de Bourges

Le Centre médico-psychologique de Bourges (CMP) propose aux étudiants des consultations gratuites en santé mentale : psychologue, psychiatre, infirmière.

[Centre Médico-Psychologique de Bourges - Consultations Étudiants](#)

Adresse/Coordonnées

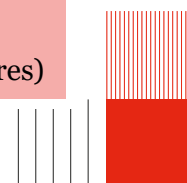
7 rue du Général Gustave Ferrié à Bourges
(à côté de la gare)

Tél : **02 48 27 27 27**

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30,
avec ou sans rendez-vous, et après
17h30 sur rendez-vous

Le jeudi de 17h30 à 18h30, sans
rendez-vous (hors vacances scolaires)



La couverture Santé

L'affiliation à l'**Assurance Maladie** est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants en France. Elle vous permet de bénéficier de la prise en charge partielle de vos frais de santé, pendant toute la durée de vos études.

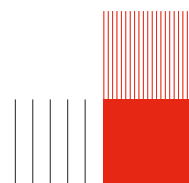
Informations générales : etudiant.gouv.fr - Couverture santé pour les étudiants

Pour vous inscrire auprès de l'Assurance Maladie (étudiants internationaux) :

etudiant.gouv.fr - Couverture santé pour les étudiants internationaux

Il est recommandé de souscrire une **mutuelle santé**, qui complètera les remboursements des frais de santé. Il est possible, sous conditions, de bénéficier d'une complémentaire à tarif réduit (Complémentaire Santé Solidaire).

Plus d'informations sur : etudiant.gouv.fr - Les complémentaires santé



Les Services de Santé étudiante et universitaire

Retrouvez toutes les informations en page 6.

Le CMP de Bourges

Retrouvez toutes les informations en page 7.

Le 3040

Le **3040** est une ligne d'écoute, d'information et d'accompagnement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être et souhaitent en parler.

C'est aussi un outil de signalement des situations de violence, harcèlement et de discrimination.

L'appel est gratuit et confidentiel et permet aux étudiants de joindre des psychologues, des éducateurs spécialisés et des juristes afin d'obtenir de l'aide ou des informations.

Le 3040 est accessible en journée ; il est piloté par la Coordination nationale d'aide aux étudiants (Cnaé).

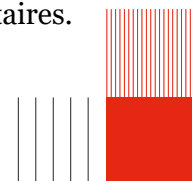
Il peut être également contacté par mail au 3040@enseignementsup.gouv.fr

En soirée, le relais est assuré par [la ligne d'écoute Nightline](#) de 21h à 2h30. C'est une ligne d'écoute nocturne, gratuite, anonyme et confidentielle assurée par des étudiants formés aux pratiques d'écoute bienveillante et au soutien entre pairs.

La plateforme dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants

Le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a mis en place une plateforme nationale dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants : [Santé Psy](#), en partenariat avec la Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP).

La plateforme est **ouverte à tous les étudiants** et permet de leur faciliter l'accès à un accompagnement psychologique en les mettant en lien avec un des psychologues volontaires.



Elle permet aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier de **plusieurs séances de 45 minutes** (jusqu'à 12 séances par année universitaire) avec un psychologue conventionné.

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez :

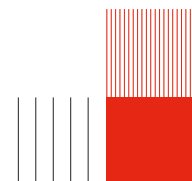
- + **Choisir un psychologue partenaire** sur la plateforme [Santé Psy](#),
- + Puis prendre un **rendez-vous en présentiel ou en distanciel**.

Le numéro national de prévention du suicide

Cette ligne est disponible gratuitement sur l'ensemble du territoire national, 24h/24 et 7j/7. Elle offre une réponse professionnelle aux personnes en détresse et à leur entourage, le service étant assuré par des infirmiers et des psychologues spécifiquement formés à l'écoute, l'évaluation du risque suicidaire, l'orientation et l'intervention de crise.



Besoin de plus d'informations ? Consultez le site etudiant.gouv.fr - [Aides psychologiques pour les étudiants](#)



HANDICAP

Deux référents handicap accueillent les étudiants de l'Institut :

Contact campus de Blois

Karen BRAGA

karen.braga@insa-cvl.fr

Contact campus de Bourges

Nathalie GRENON

nathalie.grenon@insa-cvl.fr

Procédure de demande d'aménagements de l'INSA

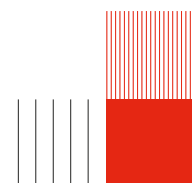
- Un référent handicap guide et informe les étudiants sur chaque campus,
- Les demandes d'aménagements sont établies en relation avec les Services de Santé étudiante ou universitaire.

Aménagements et adaptations proposés

Les aménagements et adaptations sont proposés en fonction de la situation de l'étudiant, dans le contexte de la formation choisie.

La liste déclinée ci-dessous n'est donc pas exhaustive.

- + **Aménagements et adaptations du cursus** : possibilité d'allonger le temps du cursus,
- + **Aménagements et adaptations des modalités d'évaluation** : possibilité de mise en place de tiers-temps,
- + **Aides humaines** : preneur de notes,
- + **Aides techniques** : mise à disposition d'un ordinateur pour les examens...



Les aides du Crous

Les bourses du Crous

Le CROUS attribue des bourses (aides financières régulières), sur critères sociaux, après étude du dossier.

Il faut être âgé de **moins de 28 ans** et être inscrit en formation initiale.



Détail des conditions d'éligibilité : [CROUS - Conditions d'éligibilité pour les bourses](#)

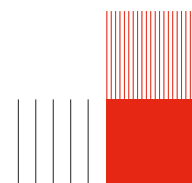
Le dépôt d'un dossier de demande se fait en ligne.

Vous trouverez tous les détails sur <https://www.crous-orleans-tours.fr/bourses-et-aides-financieres/faire-une-demande-de-bourse/>

Le repas à 1 euro

Depuis mai 2026, dans les restaurants universitaires du CROUS, **le repas est à 1€** pour tous les étudiants.

Il est nécessaire de disposer d'un **compte IZLY** : toutes les informations sur [CROUS - Payer avec son compte IZLY](#)



Aides financières ponctuelles du Crous

Vous pouvez demander une aide financière ponctuelle auprès du Crous en prenant rendez-vous avec une assistante sociale, qui vous aidera à préparer votre dossier.

L'aide financière ponctuelle du Crous est réservée aux étudiants en formation initiale **âgés de moins de 35 ans**. Si vous n'êtes pas dans ce cas, contactez le Pôle Vie étudiante (voir page 3).

Contact du service social du Crous : secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr

Campus de Blois

Une permanence est assurée une fois par mois, à l'antenne du Crous (Maison de l'étudiant)

Adresse/Coordonnées

10/12 rue Anne de Bretagne – 41000 BLOIS

Renseignements et rendez-vous : par mail (secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr), ou par téléphone (02 47 60 42 46)

Les dates des permanences sont affichées devant le service des Formations.

Campus de Bourges

Une permanence est assurée une à deux fois par mois, à l'antenne du Crous (Les Gibjoncs)

Adresse/Coordonnées

74 rue de Turly – 18000 BOURGES

Renseignements et rendez-vous par mail : sandrine.reynaud@crous-orleans-tours.fr ou secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr

Les dates des permanences sont affichées dans le hall de l'INSA, au niveau de la porte de l'accueil.

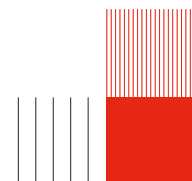
Mieux gérer son budget

Le Crous met à disposition un outil pour vous aider à mieux gérer votre budget : <https://www.crous-orleans-tours.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/>

Des jobs étudiants

Le Crous recense des offres d'emploi pour des « jobs étudiants » via la plateforme Jobaviz.

Plus d'informations sur : <https://www.jobaviz.fr/>



Le numéro d'appel pour les étudiants rencontrant des difficultés financières graves

Vous rencontrez des difficultés financières graves ?

Composez le **0 806 000 278**, des conseillers vous renseigneront sur les différentes aides proposées et les démarches à effectuer pour obtenir un soutien financier.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

The advertisement features a red background on the left with white text. On the right, there is a photograph of a person's hands holding a smartphone, with the phone's screen displaying the number 0806 000 278. The text on the red background reads: 'Vous êtes étudiant et vous rencontrez des difficultés financières graves ?', 'Informez-vous sur les aides d'urgence au', and '0806 000 278*'. Below the number, it says '* Appel non surtaxé'. On the right side, over the photo, the text 'Aides financières d'urgence aux étudiants' is visible. At the bottom right, there are logos for 'les Crous' and the 'Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Université et de l'Innovation'.

*Vous êtes étudiant
et vous rencontrez
des difficultés
financières graves ?*

*Informez-vous sur
les aides d'urgence au*

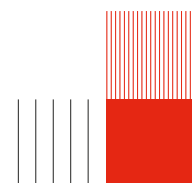
0806 000 278*

* Appel non surtaxé

Aides financières d'urgence aux étudiants

les Crous

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Université et de l'Innovation



La commission FSDIE de l'INSA Centre Val de Loire

Le **Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes** (FSDIE) est destiné à soutenir des actions qui contribuent à l'amélioration de la vie étudiante, en favorisant la qualité de vie des étudiants et l'égalité des chances.

La commission FSDIE attribue, après dépôt d'une demande et examen du dossier, des aides sociales aux étudiants de l'Institut en difficulté, soit sous forme directe, soit sous forme d'aide à l'inscription. Il s'agit d'**aides financières ponctuelles**.

La commission FSDIE se réunit généralement 3 fois par an, sauf circonstance exceptionnelle, en novembre, février/mars, et mai/juin. Elle se réunit également en début d'année universitaire pour examiner les demandes d'aide à l'inscription.

Un courriel est envoyé à tous les étudiants de l'Institut environ 3 semaines avant la date de la commission (ce délai peut être restreint en cas de circonstance exceptionnelle), pour leur indiquer la procédure à suivre et la date butoir de dépôt des dossiers.

Contacts :

pole-vie-etudiante@insa-cvl.fr

Killian JOLY - Campus de Blois et de Bourges

killian.joly@insa-cvl.fr

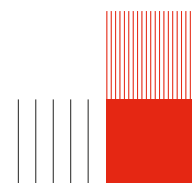
Florence CHANCEL - Campus de Bourges

florence.chancel@insa-cvl.fr

Stéphane PERRON - Campus de Blois et de Bourges

stephane.perron@insa-cvl.fr

Responsable du service des Formations et de la Vie étudiante



Les chèques service (aide alimentaire)

L'INSA Centre Val de Loire attribue aux étudiants, sur conditions de ressources, des « chèques service », qui peuvent être dépensés dans la plupart des grandes surfaces (rayons alimentation et hygiène).

Contact campus de Blois

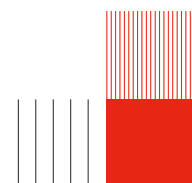
Killian JOLY – Chargé Vie étudiante

killian.joly@insa-cvl.fr

Contact campus de Bourges

Vincent MAKI, Chargé de mission Vie étudiante

vincent.maki@insa-cvl.fr



Le Centre Gaston Berger

Dans le cadre du programme « Égalité des chances », le centre Gaston Berger et la Fondation INSA Centre Val de Loire peuvent attribuer une bourse à des **étudiants de première année** (STPI ou ENP). Une vingtaine de bourses sont attribuées par an.

3 critères sont pris en considération :

- + La situation personnelle et sociale de l'étudiant,
- + La diversité de parcours (étudiants issus des lycées en zones défavorisées, de lycées en zones rurales, ou ayant connu un parcours atypique),
- + La provenance géographique (Région Centre Val de Loire).

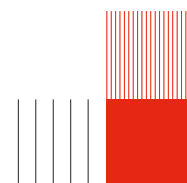
Plus d'informations sur :

<https://www.insa-centrevaldeloire.fr/fr/vie-etudiante/solidarite>

Contact Centre Gaston Berger

Cécile PRÉVOST, responsable des Partenariats et référente du Centre Gaston Berger, campus de Bourges

Mail : centregastonberger@insa-cvl.fr



La Fondation INSA

La Fondation INSA Centre Val de Loire a pour vocation de favoriser la diversité étudiante et l'engagement citoyen des étudiants en faveur des enjeux sociétaux de demain, par un lien de partage avec la société civile et le territoire.

Pour accomplir cette ambition, la Fondation souhaite faire coopérer et créer des synergies entre tous les partenaires de notre écosystème autour de 3 grands axes de projets :

- + L'égalité des chances et notamment l'accompagnement du handicap,
- + Les parcours étudiants engagés (entrepreneuriat, arts, sports de haut niveau, stages locaux),
- + L'innovation pour l'intérêt général (partenariats avec les ONG et la recherche, transitions numérique et environnementale).

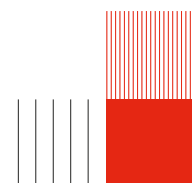
Les étudiants de l'INSA Centre Val de Loire peuvent ainsi bénéficier de plusieurs programmes, présentés en début d'année universitaire :

- + bourse "double logement" pour les apprentis,
- + bourse "étudiant entrepreneur",
- + bourse "sportif de haut niveau",
- + aide sociale,
- + aide aux projets étudiants (concours, associatif, engagement, numérique, environnement).

Contact Fondation INSA

Julien OLIVIER, Délégué Général Fondation INSA Centre Val de Loire

Mail : fondation@insa-cvl.fr



Les autres aides de l'État

+ **L'aide au mérite**

Les étudiants boursiers sur critères sociaux peuvent bénéficier d'une aide au mérite s'ils ont obtenu une mention « très bien » à la dernière session du baccalauréat.

En savoir plus : etudiant.gouv.fr - Aide au mérite

+ **Le Pass Sport : une aide financière pour la pratique d'un sport en club :**

Accessible aux étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS. Cette aide permet de financer tout ou partie de l'inscription dans un club sportif affilié.

Plus d'informations sur le site [Pass Sport](#)

+ **Les prêts étudiants garantis par l'État**

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des étudiants de nationalité française âgés de moins de 28 ans, sans conditions de ressources, et sans caution parentale ou d'un tiers, avec la possibilité de rembourser l'emprunt de manière différée.

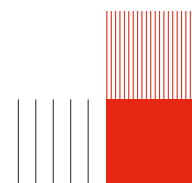
Pour plus d'informations, contactez votre agence bancaire.

+ **Des aides pour financer votre permis de conduire :**

etudiant.gouv.fr - Aide pour le financement du permis de conduire

+ **Le soutien aux étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire ou de la protection temporaire**

Ce statut permet d'accéder aux bourses sur critères sociaux, aux logements étudiants du réseau CROUS, aux aides spécifiques ainsi qu'à la restauration collective.



Les aides de la Région Centre Val de Loire

La Région Centre Val de Loire accompagne les jeunes jusqu'à 25 ans à travers le programme « YEP'S ».

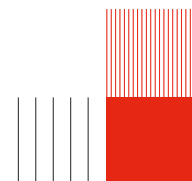
Toutes les informations sur <https://www.yeps.fr/>

L'inscription sur YEP'S vous donne accès à :

- + Des réductions sur les manifestations culturelles,
- + Une cagnotte Culture de 20 euros :
[YEP'S Cagnotte Culture](#)
- + Une aide financière pour la pratique d'un sport en club :
[YEP'S Aide financière Sport](#)
- + Des trajets en car et en train gratuits sur réservation, sur le réseau Rémi, les samedis, dimanches et jours fériés :
[YEP'S Carte Rémi Région Centre Val de Loire](#)
[Tuto YouTube Comment télécharger la carte Rémi YEP'S](#)
- + Des outils et des conseils pour votre mobilité à l'international :
[YEP'S Boussole des jeunes](#)
[YEP'S Conseils Séjour à l'étranger](#)
- + Cette liste n'est pas exhaustive, plus d'informations sur <https://www.yeps.fr/>

D'autres conseils sur le site [Click and Help Étudiants](#)

[Présentation de YEP'S sur YouTube](#)



Les associations

Certaines associations viennent en aide aux personnes en difficulté, sous la forme d'aide alimentaire, de produits d'hygiène, de bons d'achats...

Des épiceries solidaires vous permettent également de faire vos courses à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués dans les magasins traditionnels.

Campus de Blois

Antenne étudiante du Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français organise des distributions sur le campus, qui seront annoncées par mail. Vous pouvez également contacter l'association étudiante des Solidarités de l'INSA.

Site de la ville de Blois : 7 rue Goualière, Blois

02 54 42 24 86

Mail : contact@spf41.org

Restos du Cœur

80 rue Bertrand du Guesclin, Blois

02 54 45 12 96

Prise de contact : <https://forms.gle/TfQMn2JxvoHAcyTs5>

Épicerie sociale La Passerelle

L'épicerie sociale et solidaire La Passerelle propose des produits alimentaires et d'hygiène à coût réduit : [Épicerie solidaire La Passerelle](#)

L'aide de la Passerelle est accessible uniquement sur **conditions de ressources**, après étude d'un dossier à déposer auprès du Pôle Vie étudiante de l'INSA (voir contact en page 3). Cette aide peut également être proposée aux étudiants éligibles ayant déposé une demande d'aide sociale devant la commission FSDIE.

Campus de Bourges

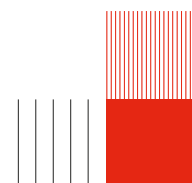
Antenne étudiante du Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français organise des distributions sur le campus, qui seront annoncées par mail. Vous pouvez également contacter l'association étudiante des Solidarités de l'INSA.

Site de la ville de Bourges : 1 rue Lauprêtre à Bourges

02 48 50 44 86

Mail : contact@spf18.org



Restos du Cœur

18, route d'Orléans, 18230 Saint Doulchard

02 48 24 92 52

Mail : ad18.siege@restosducoeur.org

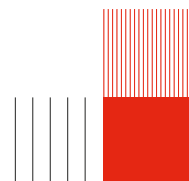
Épicerie sociale Le Rayon 18 (ESOPE)

L'épicerie est réservée aux étudiants et jeunes travailleurs, et pratique des prix réduits sur des produits alimentaires et de première nécessité.

16 avenue Marx Dormoy à Bourges

02 48 24 45 18

Mail : esope18o@orange.com



LOGEMENT

Différentes solutions existent : résidences universitaires du Crous, parc locatif privé, résidences habitat jeunes...

[Info Jeunes - Toutes les formules de logement](#)

Les résidences universitaires du Crous

Comment demander un logement ?

Le site [Comment se passe l'attribution des logements en résidence ?](#) explique la procédure de demande auprès du Crous.

Si vous souhaitez faire une **demande de logement en résidence universitaire CROUS**, il vous faut constituer un Dossier Social Étudiant (DSE) en vous connectant sur :

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/je-cherche-un-logement>

La ville de Blois comporte 3 résidences universitaires gérées par le Crous : Les Flandres, Docteur Desfray, Docteur Ducoux.

La ville de Bourges en comporte 4 : Les Gibjoncs, Hôtel-Dieu, Amaryllis, Marie Curie.

Les charges (électricité, eau, internet) sont parfois comprises dans le prix du loyer, mais ce n'est pas systématiquement le cas.

Carte interactive et liste des résidences : [CROUS - Résidences universitaires Région CVL](#)

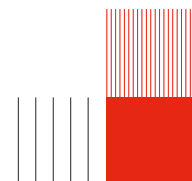
Le logement dans le parc privé

Comment chercher un logement ? Comment constituer son dossier ? Quels sont les points à vérifier pendant la visite et à la signature du bail ?

Vous trouverez des informations utiles sur [etudiant.gouv.fr - Louer un logement : Conseils et démarches](#)

Sur le site Lokaviz, vous trouverez des annonces de location pour des logements étudiants, vérifiées par le CROUS :

<https://www.lokaviz.fr/>



Campus de Blois

Sur la ville de Blois, voici quelques exemples de logements étudiants :

- La résidence Beelodge : [Beelodge Blois](#)
- La résidence étudiante Escale et Habitat : [Escale Habitat Blois](#)
- Le foyer de jeunes travailleurs Habitat jeunes : [Habitat Jeunes Blois](#)
- La résidence étudiante Le Vinci : [Le Vinci Blois](#)

Campus de Bourges

Plusieurs résidences étudiantes privées existent à Bourges, par exemple :

- La résidence L'Arsenal : [Résidence L'Arsenal](#)
- La résidence Studently : [Studently Bourges](#)
- La résidence Pyro : 45 Avenue de la Pyrotechnie ; contact : contact@immoconnex.fr ou au 06 83 86 84 68
- La résidence Habitat Jeunes Tivoli Initiatives : [Tivoli Initiatives Bourges](#)

Des offres de location sont également consultables à l'accueil de l'INSA.

La garantie VISALE

Lorsque vous louez un logement, le propriétaire vous demande usuellement de désigner un garant, c'est-à-dire une personne qui s'engage à être financièrement responsable du locataire au cas où celui-ci ne pourrait pas payer son loyer.

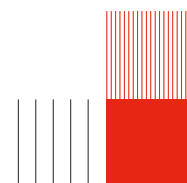
Ce garant représente une garantie de loyer pour le propriétaire, afin d'être sûr que le loyer sera payé. Si vous ne pouvez pas indiquer le nom d'un garant, vous pouvez utiliser la garantie VISALE (**VISA** pour le **L**ogement et l'**E**mploi) : c'est une caution locative, accordée par Action Logement.

Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement.

Elle est gratuite, et facilite votre recherche de logement en rassurant votre bailleur.

Pour plus d'informations : <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>

Action Logement 



Le dispositif « Dossier facile »

Dossier Facile est un service gratuit de l'État, qui aide les étudiants dans leur recherche de logement, en les accompagnant dans la constitution d'un dossier de location conforme et sécurisé, pour leur faciliter l'accès au logement dans le parc privé.

Dossier Facile :

- + Protège vos informations personnelles ;
- + Permet de lutter contre les demandes abusives de certains propriétaires ;
- + Vous accompagne et vous informe sur le processus de location.



Plus d'informations sur : <https://www.dossierfacile.fr/>

Les aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales

Vous êtes locataire d'un logement ? Vous êtes peut-être éligible à l'Aide Personnalisée au Logement.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) attribue, sous certaines conditions vous concernant et concernant votre logement, une aide au logement (aide financière mensuelle).

Les conditions d'éligibilité sont décrites sur le site suivant :

[CAF - Aides personnelles au logement](#)

Cette aide est généralement versée directement au propriétaire du logement, et vient en déduction de votre loyer.

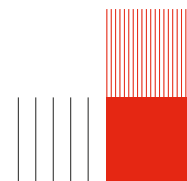
Dès le début de la location, faites votre demande en ligne sur caf.fr.

Attention !

Tout **changement de situation** (démarrage d'un emploi salarié, déménagement...) doit être immédiatement signalé à la CAF.

Le site suivant récapitule les aides au logement possibles :

[etudiant.gouv.fr - Aides au logement et Caution locative](#)



Mobilités en ville et en région

Campus de Blois

Transport urbain

Réseau de bus Azalys : [site Azalys](#)

Informations à la maison des mobilités (face à la gare de Blois) : relais Azalys, relais Rémi

Location de vélos : informations sur [Site agglompolys- page Azalys](#)

Service de trottinettes électriques en partage : via l'application BIRD, renseignements au 01 75 85 08 85 ou par mail : bonjour@bird.co

Campus de Bourges

Transport urbain

À Bourges, les bus sont gratuits.

Renseignements (lignes, horaires) sur le [site Agglobus](#)

Location de vélos classiques ou à assistance électrique :

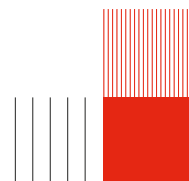
Plus d'informations sur : www.agglobus.com/services/cycloplus

Région

Transports régionaux

Trajets en car et en train sur le réseau Rémi : [Billets Rémi Centre Val de Loire](#)

Les trajets sont gratuits sur réservation, les samedis, dimanches et jours fériés (voir aussi page [20](#)).



VOUS ETES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES OU SEXISTES

La commission de lutte contre les VSS

La Commission de lutte contre les Violences sexuelles et sexistes (VSS) de l'INSA traite des problématiques d'égalité homme-femme et a mis en place un dispositif de suivi et d'écoute pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Si vous êtes témoin ou victime de violences sexistes ou sexuelles, vous trouverez au sein de l'Institut des interlocuteurs formés et des moyens pour faire remonter ces situations inacceptables.

Pour vous informer : [Page Céline Sexisme - égalité des genres](#)

Pour porter plainte ou témoigner :

Vous pouvez envoyer un message à stop-harcèlement@insa-cvl.fr ou le déposer dans les boîtes aux lettres dédiées, sur les deux campus, ainsi qu'au CFSA Hubert Curien.

Vous pouvez également demander à rencontrer la cellule d'écoute, par mail : yss@insa-cvl.fr

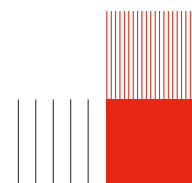
Pour toute information, vous pouvez contacter les référents Égalité de chaque campus :

Campus de Blois

Romain DURAND (romain.durand@insa-cvl.fr)

Campus de Bourges

Quentin SERRA (quentin.serra@insa-cvl.fr)



ADRESSES ET CONTACTS UTILES

URGENCES

Le 15 : urgences médicales, 24h/24. Il vous permet de vous mettre en relation avec un médecin du SAMU.

Le 18 : Pompiers

Le 17 : Police Secours

Le 112 : Numéro d'urgence européen. Numéro unique pour les urgences relevant de la Police, de la Gendarmerie, du SAMU et des Sapeurs-Pompiers.

SOS MAINS : **0 820 000 660** Numéro unique pour les urgences chirurgicales de la main

CENTRE ANTIPOISON : **02 41 48 21 21** (Angers) ou **01 40 05 48 48** (Paris)

En cas d'intoxication, des médecins sont en ligne 24H/24, 7j/7.

ACCES AUX SOINS

BLOIS

Antenne de Blois du service de Santé étudiante (SSE) : **06 98 17 01 84** ou par e-mail : sse.blois@univ-tours.fr

Dans les locaux du Service de Santé étudiante (SSE), 3 place Jean Jaurès à Blois

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois : **02 54 55 66 33**

<https://ch-blois.com/>

Maison des adolescents : **02 54 55 64 22**

28 rue des écoles, Blois

Consultations spécialisées pour les jeunes de 12 à 21 ans. L'accueil est libre, gratuit et confidentiel.

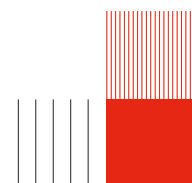
Pharmacies de garde : La pharmacie de garde est affichée sur la porte des pharmacies.

Un numéro de téléphone national, le **32 37** (0,35€/mn, accessible 24h/24) communique les pharmacies de garde.

BOURGES

Antenne de Bourges du service de Santé Universitaire (SSU) : **02 48 23 80 83** ou par e-mail : sante-bourges@univ-orleans.fr

Dans les locaux de l'IUT de Bourges, 63 avenue de Lattre de Tassigny



Centre Hospitalier Jacques Cœur : 02 48 48 48 48

145 Avenue François Mitterrand, Bourges

<https://www.ch-bourges.fr/>

Centre Médico-Psychologique CMP Bourges Aubigny : 02 48 27 27 27

7 rue du Général Gustave Ferrié

SOS Médecins Bourges : 02 97 59 56 52

Consultations uniquement sur rendez-vous.

5 rue Albert Einstein, Bourges

Centre de Soins Infirmiers et de Prévention de Bourges Nord : 02 48 70 93 27 ou

par e-mail : centredesoins@ville-bourges.fr

8 avenue Stendhal – Bourges

Les infirmières vous accueillent :

Au centre : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 8h à 12h.

Soins à domicile : du lundi au dimanche de 7h45 à 12h30 et de 17h à 18h30.

Pharmacies de garde : La pharmacie de garde est affichée sur la porte des pharmacies.

Un numéro de téléphone national, le **32 37** (0,35€/mn, accessible 24h/24) communique les pharmacies de garde.

Maison des adolescents du Cher : 02 48 68 08 82

88 rue de vauvert, Bourges

<https://www.facebook.com/MaisondesAdolescentsduCher/>

Accueil anonyme et confidentiel des jeunes de 11 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous

TIPS Santé, le compte Instagram de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

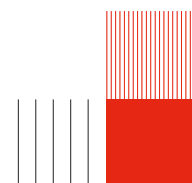
[Instagram Tips Santé](#)

Informations utiles sur la santé, les démarches pour bénéficier de l'assurance maladie...

Fil santé jeunes : 0 800 235 236

Numéro d'appel anonyme et gratuit, tous les jours, de 9h à 23h, pour les questions de santé des jeunes de 12 à 25 ans. On peut aussi contacter le Fil Santé par tchat :

<https://www.filsantejeunes.com/>



AUTRES INFORMATIONS

Nightline

Service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement : <https://www.nightline.fr/>

Numéro de téléphone contre le harcèlement : 30 20

Numéro de téléphone contre le cyberharcèlement : 30 18

Numéro de téléphone – aide aux femmes victimes de violences : 39 19

<https://solidaritefemmes.org/appeler-le-3919/>

Application The Sorority contre le harcèlement de rue :

<https://www.jointhesorority.com/association>

SOS Viol Femmes Information : 0800 05 95 95

Numéro vert national, anonyme et gratuit, du lundi au vendredi de 10h à 19h.

SOS Homophobie : 01 48 06 42 41 ou par chat

<https://www.cestcommeca.net/nous-contacter/>

Infos Escroqueries : 0805 805 817 du lundi au vendredi, 9h-18h30

France Victimes : 116 006

Numéro d'aide aux victimes 7/7, 9h-19h

Le Relais (réseau France victimes)

Association de soutien psychologique et d'aide gratuite dans les démarches pour porter plainte

Bourges 02 48 65 67 03 contact@relais18.fr

Blois 02 54 33 39 63 francevictimes41@orange.fr

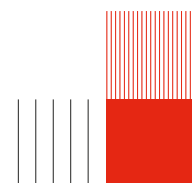
Information et sensibilisation aux addictions

<https://www.santeaddictions.fr/>

Aide face à l'éco-anxiété

<https://www.onestpret.com/tuflippes?oep>

Croix Rouge écoute (soutien psycho-social) : **0800 858 858** (gratuit, anonyme et confidentiel, de 10h à 18h en semaine, de 12h à 18h le samedi)



Ligne d'écoute du Refuge :

06 31 59 69 50 (téléphone et SMS), tous les jours de 8h à minuit

<https://le-refuge.org/la-ligne-decoute/>

Accueil, soutien, information, orientation des jeunes LGBT+ victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rupture familiale

Aide et soutien en Anglais :

SOS HELP English speaking **01 46 21 46 46**

<https://soshelpline.org/>

